

Préparation aux habilitations B0 H0(v)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CIPECMA COLLECTIVITES
Rachel POUPARD
05.46.56.23.11
rpoupard@cipecma.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Aucune connaissance en électricité n'est
demandée.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

• Identifier les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique. • Nommer les limites et domaines des habilitations. • Appliquer les règles de sécurité imposées par la norme.

Contenu et modalités d'organisation

IDENTIFIER LES DANGERS DE L'ELECTRICITE ET ANALYSER LE RISQUE ELECTRIQUE • Distinguer les grandeurs électriques - Identifier les grandeurs électriques. - Différencier les types de courant. • Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain - Identifier les principales causes des accidents électriques. - Citer les conséquences de l'électrisation et des courts circuits. • Identifier les situations à risque - Donner les limites de tensions dangereuses. - Analyser une situation et énoncer les risques liés à l'utilisation des matériels et des outils dans l'environnement électrique. - Décrire la conduite à tenir en cas d'accident. - Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie. NOMMER LES LIMITES ET DOMAINES DES HABILITATIONS • Donner les noms et les limites des différents domaines de tension - Identifier les matériels et leurs domaines de tension. - Distinguer les installations en basse et haute tension. • Citer les zones d'environnement et donner leurs limites - Identifier la DLVR et la DMA pour chaque domaine. - Lister les prescriptions associées aux zones. • Distinguer les catégories d'opérations - Identifier les opérations d'ordre non électrique. - Distinguer la notion d'exécutant et de chargé de chantier. • Interpréter la notion d'habilitation - Décrire le principe d'une habilitation. - Donner la définition des symboles d'habilitation. - Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation. APPLIQUER LES REGLES DE SECURITE IMPOSEES PAR LA NORME • Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux - Utiliser les documents correspondants au niveau d'habilitation B0 H0(V) et à la fonction. - Identifier les acteurs concernés. • Utiliser les moyens de prévention - Citer les moyens de protection individuelle et collective et leur fonction. - Choisir un moyen de protection adapté au risque. • Identifier le rôle et les limites de l'habilité B0 H0(V) - Appliquer les prescriptions de cette habilitation. - Définir et mettre en place la zone de travail. - Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique. - S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Habilitation électrique H0 chargé de travaux d'ordre non électrique, haute tension -
Sans niveau spécifique
Habilitation électrique B0 chargé de travaux d'ordre non électrique, basse tension -
Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00539437	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Périgny (17)	CIPECMA COLLECTIVITES		Non éligible	FPC